

Samedi 6 juin 2009

Réunion à la rencontre des habitants de Saint-Jeannet, le jeudi 4 juin à la Chapelle Saint Jean -Baptiste à 14h30

Etaient présents pour les Amis :

Pierre Fabre, René Périer, Nhung et Rolland Thomas, Virginie Vallat, Marie-Thérèse Desbuissons, Christian Mingot.

A la fin de la réunion, nous étions presque tous Amis du Parc, puisque 10 nouveaux adhérents se sont inscrits ! Un grand merci à eux, cela nous fait chaud au coeur ...

La réunion des Amis du Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur a donné lieu à un échange très riche, en comparant notamment les situations et les problèmes entre l'Est des baous et l'Ouest des clues et en mesurant les enjeux. Elle encourage les membres de l'association à poursuivre cet objectif d'information et d'accompagnement des habitants du parc dans l'appropriation de leur territoire et des ambitions du parc.

« La défense du Moyen Pays ! » Les Amis du Parc ne peuvent se contenter de cette antienne qu'on nous ressasse depuis des décennies, lors d'élections locales. En passant à l'action, l'association suscite l'étonnement, voire une certaine curiosité dans la classe politique locale, et reçoit un écho très favorable de la part de nombreux habitants du futur parc, qui ne pensaient pas être consultés sur le fond, et encore moins pouvoir peser sur des décisions qui les concernent pourtant au premier chef.

Le périmètre¹ du Parc Régional n'est pas encore défini précisément, et chacune des quarante-sept communes candidates à l'intégration aura à se prononcer précisément sur son adhésion à la charte, actuellement en construction. Les habitants du futur parc sont désireux de connaître les premières ébauches de cette charte, afin de faire valoir leurs souhaits avant que tout ne soit figé. L'association est présente et participe activement aux commissions d'élaboration de la charte² ; elle doit diffuser, encore plus largement, l'information sur l'avancement du projet pour satisfaire à la demande des habitants, pour impliquer davantage les acteurs économiques du territoire, pour soutenir les décideurs et les élus locaux dans l'élaboration d'une charte qui sera acceptée de tous puisqu'elle aura fédéré toutes les bonnes volontés conscientes de leurs responsabilités sur l'avenir de leur territoire.

Le prix du foncier et l'agriculture de proximité raisonnée sont des points toujours abordés pendant les débats ; des structures financières et associatives répondent précisément à ces sujets, elles seront encore plus appropriées et efficaces dans le cadre du futur Parc Naturel Régional qui sera régi par une charte validée par ses habitants. De plus, le déploiement harmonieux des nouvelles technologies de l'information sur tout le parc, fera qu'aucune zone du territoire ne sera isolée et que les activités économiques et intellectuelles ne seront plus défavorisées, bien au contraire; alors le « bien vivre au pays » ne sera plus une formule creuse.

Les questions des participants ont amené les Amis du Parc à se demander franchement si la recherche d'une certaine autonomie – qui n'est pas l'autarcie d'antan- du territoire en termes d'énergies, de production alimentaire de proximité, de l'eau, de gestion des déchets, etc... ne pouvait pas être un axe de ce Parc Naturel Régional.

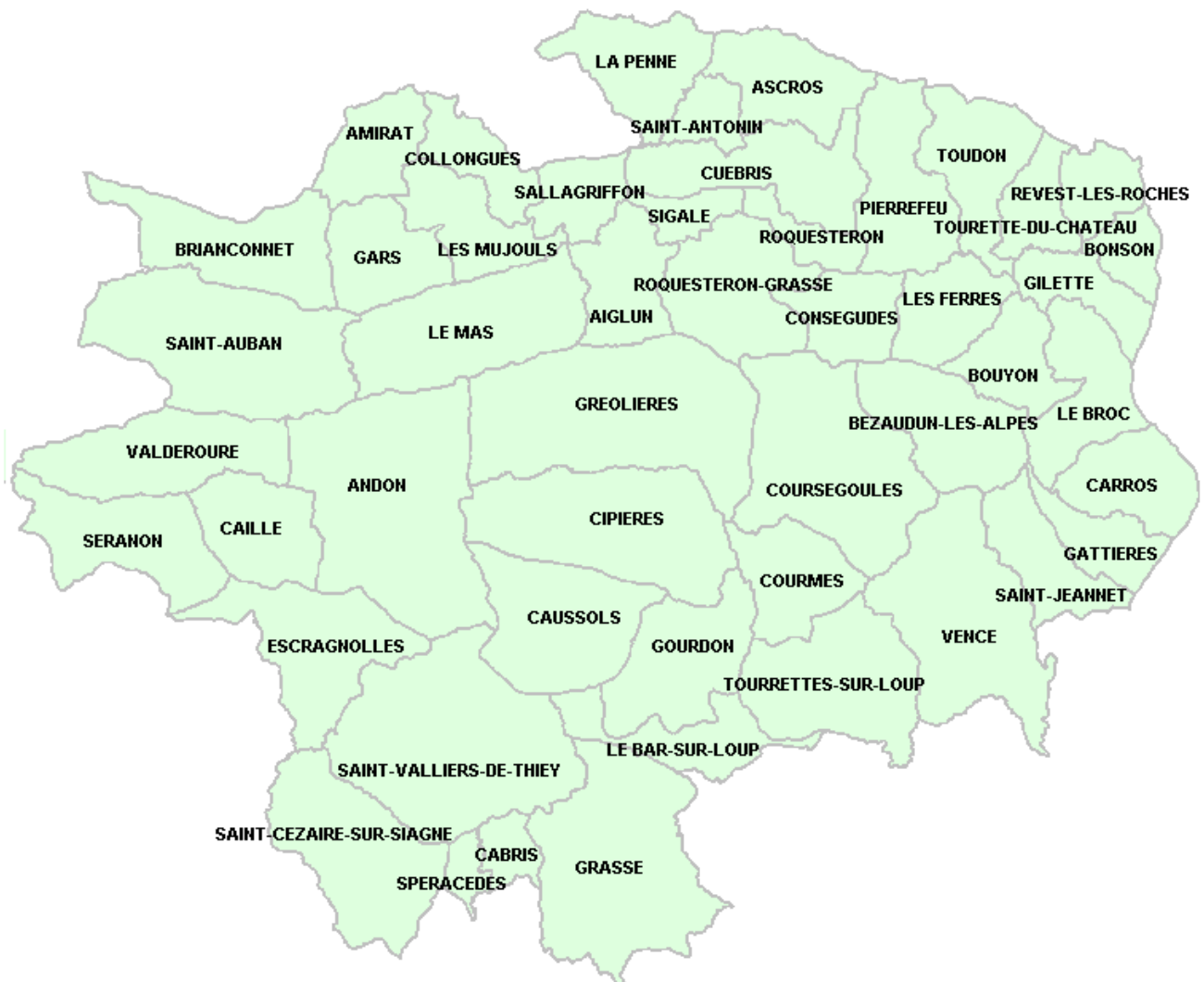
¹ A Saint-Jeannet, comme pour tout l'Ouest du futur PNR se pose la question des limites et de l'articulation avec l'Opération d'Intérêt National (OIN) le long de la Plaine du Var. Le projet de PNR est bien au cœur de la réorganisation des territoires dans son ensemble. Ne ratons pas le coche !

² Le Syndicat Mixte de Préfiguration proposera les textes de la Charte pour fin 2009.

A l'instar du Parc Naturel Régional du Verdon³, l'association des Amis du Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur milite activement pour la création d'un Conseil de Développement ouvert souple et autonome. Ce conseil sera l'outil d'une appropriation par les citoyens du Parc des ambitions et des objectifs du parc ; autonome, il deviendra logiquement une passerelle entre les habitants, les administrateurs et les élus du Parc. Par la mise en œuvre de commissions ou groupes de travail spécifiques, en mobilisant les compétences du territoire, ce conseil de développement sera un outil indispensable aux élus du Parc dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de leurs futurs programmes d'actions.

Il faut tout mettre en œuvre pour que les habitants de Bonson à Séranon, de Gattières à Amirat, organisent au plus tôt, tous ensembles et à l'ombre du Cheiron, la première fête du Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur. D'ici là, nous aurons d'autres réunions-débats avec les habitants de notre futur parc; vous y êtes tous vivement conviés, afin de contribuer à l'avancement de ce projet qui ne pourra se concrétiser sans ses habitants.

La réunion se termine à 17 heures.



³

- En attachement : Groupe de préfiguration du conseil de développement du Parc du Verdon.